

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 89

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Bouches-du-Rhône Tourisme : subvention d'investissement pour 2016

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche
Service Etudes et Partenariats
1 22 70**

PRESENTATION

Dans le prolongement d'une démarche nationale, le Comité Départemental du Tourisme (CDT) a changé de nom pour devenir une Agence de développement et de réservation Touristique (ADRT) appelée « Bouches-du-Rhône Tourisme » ses statuts ayant été ajustés en ce sens à la suite de l'assemblée générale de la structure, le 15 juin 2010.

« Bouches-du-Rhône Tourisme » est chargé, au terme de la loi du 23 décembre 1992, de préparer et de mettre en œuvre la politique touristique du Département, notamment en matière de développement et d'aménagement, comme de promotion et de communication touristique.

Les Etats Généraux de Provence ont mis en lumière tous les atouts du tourisme pour le territoire, le positionnant parmi les domaines d'excellence du département.

A ce titre, dès 2016, il est envisagé comme un des leviers de croissance dont l'impact, notamment en matière d'emploi, devra être amplifié par le biais de l'accroissement de la fréquentation touristique génératrice d'activité économique.

Parmi les actions et réflexions envisagées, figurent :

- le Contrat de Destination Provence signé avec le ministère des affaires étrangères le 25 juin 2015 et lancé officiellement le 29 septembre 2015.

- la création et le déploiement d'un « PASS PROVENCE » pour tout le territoire sur le modèle des City-Pass. Permettant de « packager » des offres et expériences au sein d'un produit unique vendu aux visiteurs, ils sont de plus en plus utilisés par les offices de tourisme pour développer la fréquentation des sites.

- la réflexion sur un incubateur dédié au tourisme

Afin de faciliter l'émergence de nouveaux acteurs ou projets touristiques, il est envisagé de mettre en synergie :

- le fort potentiel d'innovation propre au secteur tourisme,
- les technologies de l'information génératrices de nouvelles solutions à haute valeur ajoutée.

CONVENTION

Formellement, notre Collectivité est liée à cette structure par une convention-cadre signée le 16 juin 2011, consentie pour une durée de trois ans et renouvelable par tacite reconduction. Elle a été renouvelée le 16 juin 2014.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le plan d'investissement 2016 s'orientera autour des axes suivants :

- Poursuite du renouvellement du parc technologique

Il reste performant, grâce à une politique de renouvellement instaurée depuis plusieurs années. Pour maintenir ce niveau, une partie du parc sera renouvelée. D'un point de vue logiciel, il s'agira de financer des applications de publication assistée par ordinateur (PAO - adobe cloud) et de faire évoluer le pro-logiciel de gestion des engagements.

- Développement et harmonisation des différents dispositifs de valorisation touristique dans le cadre de la stratégie digitale

Après la refonte du site Web de Bouches-du-Rhône Tourisme, il s'agit d'adapter les dispositifs et/ou de développer de nouveaux outils pour les professionnels autour de la marque Myprovence.

- Poursuite de la mise en œuvre des dispositifs dans le cadre de la stratégie de gestion et de diffusion de l'information

- l'édition d'applications : le renouvellement du contrat de tierce maintenance applicative permettra la poursuite des évolutions des dispositifs numériques (évolutions fonctionnelles et/ou graphiques) afin de garantir et améliorer les fonctionnalités,
- l'édition des contenus : il s'agira de poursuivre la stratégie de mise à disposition de contenus,
- la facilitation de l'utilisation des informations : il s'agira de continuer à diffuser le plus largement possible les informations touristiques et qualifiées dont dispose Bouches-du-Rhône Tourisme.

- Poursuite de l'utilisation d'outils collaboratifs

Afin d'améliorer les mécanismes nécessaires à une meilleure collaboration entre les pôles, et dans un souci d'optimisation des ressources et de reporting d'activités, il s'agira de proposer aux salariés une nouvelle version de l'outil collaboratif.

DEMANDE

En 2015, le Conseil départemental a attribué à Bouches-du-Rhône Tourisme une subvention d'investissement de 225 000 € (délibération n°48 de la CP du 29 avril 2015)

Au titre de l'année 2016, l'association a présenté une demande de subvention d'investissement pour un montant de 175 000 €, en baisse de -22% par rapport à 2015.

Dépenses (en euros)	Recettes (en euros)
Matériel.....9 042,36 €	Conseil départemental175 000,00 €
Logiciel.....10 149,12 €	BDR Tourisme93 571,48 €
Stratégie digitale.....120 000,00 €	
Stratégie de diffusion de l'information.....114 440,00 €	
Outils collaboratifs14 940,00 €	
TOTAL.....268 571,48 €	TOTAL.....268 571,48 €

INCIDENCE FINANCIERE

N°GSU	N° programme	N° d'opération	Libellé	Imputation budgétaire	Engagement CP
Asso-EPA-000229	10053	A créer	Subvention d'investissement à « Bouches-du-Rhône Tourisme » pour 2016	204-94-20421	175 000 €

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations, et sur proposition de Madame la Déléguée au tourisme, je vous propose de bien vouloir vous prononcer sur l'attribution à Bouches-du-Rhône Tourisme de la subvention d'investissement de 175 000 €, sollicitée au titre de l'année 2016.

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL